



Fiche du programme 21631500017 de l'organisme Unaformec Ile de France UNAF IDF

Descriptif du programme:

Référence Programme OGDPC	21631500017
Titre du programme	Repérage et intervention brève alcool (tabac et cannabis)
Référence organisme	
Catégories professionnelles :	
<p>1. Médecin</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Gastro-entérologie et hépatologie</i> ◦ <i>Médecine du travail</i> ◦ <i>Médecine générale</i> ◦ <i>Neuropsychiatrie</i> ◦ <i>Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent</i> ◦ <i>Psychiatrie générale</i> ◦ <i>Hépto-gastro-entérologie</i> 	
Orientation	
<p>1. Soutenir les services de santé au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Coopération entre médecin du travail et médecin traitant</i> <p>2. Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Repérage précoce et intervention brève (RPIB) des conduites addictives : tabac, alcool et cannabis</i> 	
Méthodes	
<p>1. Pédagogique ou cognitive</p> <p>* <i>En groupe</i></p> <p>° Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)</p> <p>2. Analyse des pratiques</p> <p>* <i>Revue de dossiers et analyse de cas</i></p> <p>° Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles</p>	
Mode d'exercice du participant	Libéral

	Salarié CDS Salarié non CDS (y compris hospitalier)
Durée	Annuelle
Résumé (500 caractères max.)	<p>L'Union européenne est la région du monde où les taux de buveurs et les niveaux de consommation d'alcool dans la population sont les plus forts. Souvent associé au tabac qui en est le premier, l'alcool représente le troisième facteur de risque majeur, pour la morbidité et la mortalité prématurée. L'alcool, de manière dose-dépendante, augmente le risque d'un large éventail de dommages sociaux, sans qu'il n'existe d'effet seuil évident. Pour le buveur individuel, plus le niveau de consommation est haut, plus grand est le risque encouru. Les dommages causés par un tiers alcoolisé s'étendent des nuisances sociales aux conséquences plus sérieuses comme les difficultés conjugales, la maltraitance infantile, le délit, la violence voir l'homicide. Pour repérer le risque alcool en médecine (comme celui du tabac ou du cannabis), deux éléments sont à considérer : le premier est d'obtenir suffisamment d'informations sur les habitudes de consommation d'alcool de l'usager, afin de décider si leur prise en charge nous préoccupe ou non. Le second est d'aider l'usager à considérer si sa situation est un problème pour lui et si il souhaite modifier sa consommation. Les techniques de repérage et d'interventions brèves ont fait la preuve de leur faisabilité et de leur efficacité.</p>
Recommandation de l'organisme	<p>Le questionnaire FACE a été établi et validé pour répondre à la demande des médecins qui trouvaient la passation de l'AUDIT difficile compte tenu de leurs conditions d'exercices sans personnel d'accueil. Il s'agit d'un hétéroquestionnaire en cinq questions, administré en face à face. Il ne pose pas un diagnostic mais repère deux catégories de buveurs : les buveurs à risque et les alcoolodépendants. Le questionnaire FACE est un questionnaire que le médecin peut utiliser au cours de l'entretien.</p>
Pré-requis	<p>Utiliser le questionnaire FACE à l'issu du DPC nécessite de rappeler qu'un instrument de repérage n'est jamais un instrument de diagnostic et que le nombre de patients classés indûment dans le groupe à risque justifie d'aborder le résultat en maintenant l'écoute et un niveau d'empathie compatible avec la pratique adaptée de l'intervention brève. Il est important, pour mener l'intervention de façon adéquate, de prendre en compte les arguments du patient en faveur et contre la consommation d'alcool.</p>
Nombre d'étapes	3
Concepteur du programme	Monsieur ABRAMOVICI Francis

Nombre total prévisionnel de participants au programme	0	
Forfaits		
Du	Au	Prise en charge (estimé) par l'OGDPC pour le praticien
01/01/2013	31/12/2013	172,50 €
01/01/2014	31/12/2014	172,50 €
01/01/2015	31/12/2015	172,50 €
01/01/2016	31/12/2016	172,50 €
Nombre de participants maxi par session		20

Les étapes:

Etape 1			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	recueil des pratiques		
Description	Un recueil des pratiques à partir du référentiel de 2014 de la SFA et des principes du RPIB		

Etape 2			
Format	Présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	Réunion		
Description	Il s'agit d'une formation basée sur la participation des médecins, sur leurs connaissances et sur ce qu'ils peuvent apporter comme contenu. Les 'règles de base' sont que les médecins s'entraident dans leur apprentissage et échangent leurs idées et connaissances tant à partir de leur pratique que de leur expérience personnelle vis-à-vis de l'alcool.		

Etape 3			
Format	Non présentiel	Durée (en jours)	0.5
Titre	Recueil des pratiques après réunion		
Description	Nouveau recueil de pratiques après envoi de documents éventuelle.		